

Annexe XVIII. — FORMULAIRE RELATIF AUX OPERATIONS DE FORAGE ET DE SONDAGE

Forage ou sondage ayant pour but l'exploitation future d'une prise d'eau (si oui, remplir les paragraphes A et B ci-dessous)

NON OUI

Forage ou sondage pour usage géothermique sans prise d'eau (si oui, remplir les paragraphes A et C ci-dessous)

NON OUI

Forage ou sondage pour le stockage de déchets nucléaires (si oui, remplir les paragraphes A et C ci-dessous)

NON OUI

Forage ou sondage d'exploration géologique (si oui, remplir les paragraphes A et C ci-dessous)

NON OUI

Autre ouvrage (si oui, remplir les paragraphes A et C ci-dessous)

NON OUI

Remarque : S'il y a plusieurs ouvrages, reproduire cette annexe autant de fois que nécessaire.

1. CARACTERISTIQUES DE L'OUVRAGE

1.1 Localisation de l'emplacement prévu pour l'ouvrage

N° d'identification sur plan (I _N) :	Parcelle cadastrale (P _N) : Division : Section Numero :
--	---

I_N et P_N sont identiques à ceux du formulaire général de demande

Coordonnées LAMBERT (uniquement si le demandeur en a connaissance, pas obligatoire)

X : **Y** : **Z** : ,

L'ouvrage se situe-t-il dans une zone de protection de prises d'eau ? NON OUI

(information disponible à l'Administration communale)

1.2 Réalisation de l'ouvrage

Date prévue de réalisation :

1.3 Dimensionnement et équipement

Profondeur prévue:

Diamètre prévu:

1.4 Annexes

Annexe n°

Cette annexe doit comporter une description de l'équipement prévu de l'ouvrage et de son aménagement de surface, et s'ils sont disponibles, une copie du cahier des charges et la coupe géologique probable. Elle doit également être renseignée dans le tableau « Annexes fournies par l'exploitant » du formulaire de demande.

1.5 Piézomètre

Avez-vous connaissance de la présence d'un piézomètre dans un rayon de 500 mètres du futur ouvrage ?

NON OUI

Coordonnées Lambert du piézomètre, en mètres :

X : Y :

Lever topographique Lecture sur carte

Altitude du repère de la mesure piézométrique, en mètres : , (facultatif)

Dimensions et équipement du piézomètre associé : (facultatif)

Coupe transversale du piézomètre :

Annexe n°

Cette annexe devrait comporter les renseignements suivants : profondeur et caractéristiques du piézomètre avec toutes les dimensions. Cette annexe doit aussi être renseignée dans le tableau « Annexes fournies par l'exploitant » du formulaire de demande.

Niveau de l'eau au repos dans le piézomètre

Niveaux statiques (en mètres)	Date de la mesure	Profondeur mesurée Cote altimétrique mesurée

2. Renseignements relatifs à la future prise d'eau

(à ne compléter que pour les forages et sondages ayant pour but l'exploitation future d'une prise d'eau)

2.1 Débit souhaité

Débit maximum souhaité : m³/heure
..... m³/jour
..... m³/an

Justifier ce débit en précisant les périodes de prise d'eau (3 lignes)

2.2 Usage futur de l'eau

Mettre une croix dans une ou plusieurs des cases du tableau ci-après.

Code	Type d'usage		% d'utilisation
01	Pompages d'essai d'une durée n'excédant pas 12 mois	<input type="checkbox"/>	
02	Pompages temporaires / travaux génie civil publics ou privés	<input type="checkbox"/>	
11	Distribution publique	<input type="checkbox"/>	
12	Embouteillage d'eau de source ou d'eau minérale naturelle	<input type="checkbox"/>	
13	Production d'eaux à usage thermal	<input type="checkbox"/>	
14	Consommation humaine, excepté usage privé (ménages)	<input type="checkbox"/>	
15	Fabrication de denrées alimentaires	<input type="checkbox"/>	
16	Industrie des boissons	<input type="checkbox"/>	
17	Rinçage et nettoyage dans l'industrie des boissons	<input type="checkbox"/>	
18	Bains, douches, piscines ou autres installations similaires	<input type="checkbox"/>	
21	Fabrication industrielle d'un produit non alimentaire	<input type="checkbox"/>	
22	Lavage et préparation d'un produit ou d'une matière première	<input type="checkbox"/>	
23	Refroidissement des installations et réfrigération	<input type="checkbox"/>	
24	Nettoyage de locaux et/ou de matériel	<input type="checkbox"/>	
25	Production de vapeur	<input type="checkbox"/>	
31	Agriculture – Horticulture – Arboriculture...	<input type="checkbox"/>	
32	Elevage	<input type="checkbox"/>	
33	Pisciculture	<input type="checkbox"/>	
41	Alimentation d'étang, de piscine privée, de fontaine	<input type="checkbox"/>	
42	Usage domestique et sanitaire	<input type="checkbox"/>	
51	Car-wash	<input type="checkbox"/>	
52	Salon lavoir – Blanchisserie	<input type="checkbox"/>	
61	Pompe à chaleur	<input type="checkbox"/>	

Code	Type d'usage		% d'utilisation
62	Pompage géothermique pour chauffage collectif – bâtiment public	<input type="checkbox"/>	
71	Utilisation dans établissement avec malades non contagieux	<input type="checkbox"/>	
81	Protection de biens	<input type="checkbox"/>	
82	Exhaure	<input type="checkbox"/>	
83	Démergement	<input type="checkbox"/>	
84	Service incendie	<input type="checkbox"/>	
91	Recharge artificielle de nappe	<input type="checkbox"/>	
	Autre (à préciser)	<input type="checkbox"/>	

Pièces complémentaires à annexer

Projet de la délimitation de la zone de prise d'eau* comprenant un plan dressé à l'échelle 1/100 ou éventuellement à une autre échelle mieux adaptée dans le cas particulier où cette échelle ne conviendrait pas, et indiquant la situation et les limites de la zone concernée.	Annexe n°
S'il existe, un rapport technique portant sur le type et la nature de la nappe aquifère alimentant l'ouvrage de prise d'eau et contenant les données devant permettre à l'Administration d'apprécier la répercussion probable de la prise d'eau sur la nappe aquifère ainsi que sur les propriétés publiques et privées en surface.	Annexe n°
S'il existe, un plan de situation reprenant la position de l'ouvrage et celle de l'éventuel piézomètre associé, ainsi que la piézométrie locale supposée et le sens des écoulements.	Annexe n°

Pour toutes les prises d'eau, la zone de prise d'eau est délimitée par la ligne située à une distance de dix mètres des limites extérieures des installations en surface strictement nécessaires à la prise d'eau

Ces annexes doivent également être renseignées dans le tableau « Annexes fournies par l'exploitant » du formulaire de demande.

3. DESCRIPTION DE L'USAGE

(à ne compléter que pour les forages et sondages n'ayant pas pour but l'exploitation future d'une prise d'eau)

3.1 Description et justification de l'usage prévu de l'ouvrage:

PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE ET MÉDIATEUR DE LA RÉGION WALLONNE

Protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel

Conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, les données que vous adressez en complétant ce formulaire sont destinées à assurer le suivi de votre dossier au sein du Ministère de la Région wallonne et ne pourront être transmises, sauf mention contraire dans ce formulaire, qu'aux services du gouvernement wallon suivants : Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine, et à la Direction Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement. Vous pouvez avoir accès à vos données ou les faire rectifier le cas échéant. Vous ne pouvez exercer ce droit (d'accès ou de rectification) qu'auprès de la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine et de la Direction Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement.

Médiateur de la Région wallonne

Toute personne physique ou morale qui estime, à l'occasion d'une affaire la concernant, qu'une autorité administrative régionale wallonne n'a pas agi conformément à la mission de service public qu'elle doit assurer, peut introduire une réclamation individuelle, par écrit ou sur place, auprès du Médiateur de la Région wallonne : Frédéric BOVESSE, Médiateur de la Région wallonne, 74 avenue Gouverneur Bovesse, 5100 NAMUR (Jambes).

Courriel : courrier@mediateur.wallonie.be Site : <http://mediateur.wallonie.be> Numéro vert : 0800-19199

Cette annexe a été ajoutée par l'AGW du 22 janvier 2004, art. 23.